

Le libertaire

Administration : PIERRE LENTENTE
9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : ANDRÉ COLOMER
123, Rue Montmartre, PARIS (2^e)

L'ASSASSINAT POLICIER DE PHILIPPE DAUDET, ANARCHISTE Léon Daudet complice de Lannes, Marlier et Cie

Pour fuir cette réalité atroce pour qui : Philippe Daudet anarchiste, son fils Philippe abattu comme un pauvre petit copain qu'il était devenu, pour effacer à tout prix cette image du désavoué filial de la politique et de l'ordure paternelles, pour se laver à tout jamais de ce qu'il considère comme une tache pour son blason d'*Action Française*, Léon Daudet se débat parmi les mensonges et les calomnies contradictoires, bâissant hypothèses sur hypothèses, échafaudant, démolissant — n'ayant qu'un but, hallucinatoire, toujours le même : nier la mort en anarchiste de Philippe Daudet.

Tant qu'il a pu, dans l'ignorance des faits, contester les documents que nous produisions, il n'a pas manqué de le faire. Puis devant l'évidente authenticité reconnue de tous, Léon Daudet s'est rabattu sur l'hypothèse de l'assassinat de Philippe par nous les anarchistes. Enfin, devant l'incredulité générale, devant l'invisibilité lumineuse de cette monstruosité, la canaille pétrière de cette mensonge et de cupidité a dû battre en retraite et chercher un autre moyen de nous perdre.

Les contradictions de la Police, les aveux du mouchard Flotter, l'affollement des chefs de la Sureté générale, les démarches mystérieuses et compromettantes de Lannes, de Marlier et de Delange — la disparition de la balle qui avait tué Philippe, l'absence d'impressions digitales sur le canon de l'arme — tout cela concourrait à rendre de plus en plus plausible l'hypothèse de l'assassinat policier de Philippe.

Tout cela aussi venait illuminer le fait initial, le fait primordial que nous avions révélé dans l'édition spéciale du *Libertaire* : Philippe Daudet était mort en anarchiste.

Dénoncé par l'agent provocateur Flotter au beau-frère de M. Poincaré comme un jeune copain décidé à commettre, à tout prix, un attentat sur la personne du président de la République, M. Lannes, haut fonctionnaire de la Sureté générale, n'avait pas hésité à déclencher tout le mécanisme de l'ignoble répression préventive contre les subversifs... Que pèse la peau d'un « anar », d'un « copain » dans les balances de la Justice bourgeoise ? Et quel est le jury qui n'accuserait pas, haut la main, le policier coupable seulement d'avoir abattu à coups de revolver ou de matraque un dangereux « anarchiste » ?

Sous de l'impunité et du silence, comme tant d'autres cas passés pouvaient le leur garantir, les gens de la Sureté générale marchèrent à fond sur les indications de leur mouchard Flotter. Ils sautèrent sur le petit « copain » qui était « bon ». Celui-ci sans doute voulut se défendre et, sans remords, parce que sans crainte, ils l'assassinèrent.

Par la suite on découvrit qu'il ne s'agissait pas d'un petit copain « ordinaire ». Les policiers eurent l'effroi de constater qu'ils avaient assassiné Philippe Daudet, le fils de l'homme le plus redoutable de France, l'enfant du terrible pourvoyeur de bagnes et d'échafaud, de Léon Daudet, leur grand chef par-dessus Lannes, Marlier, Maunoury et Poincaré lui-même. Ils avaient assassiné comme un quelconque petit anarchiste le fils de la Terreur de la rue de Rome.

Vous jugez de l'effroi de ces gens-là ! Et tout s'explique de la macabre comédie qui s'ensuivit par cette seule frousse de l'épouvantail à capons...

Mais nous, que rien n'effraie, quand il s'agit de rester fidèle à son idéal et à la vérité de la Vie — nous, que Léon Daudet n'a pas plus épouvanté pendant la guerre qu'il ne nous fait trembler aujourd'hui, nous les anarchistes, dès que nous avons su quelque chose des tragiques dernières heures de Philippe, nous avons parlé.

Au risque de nous vilipender, trainer dans la boue, mêler aux plus infamantes inventions par le calomniateur professionnel de l'*Action Française*, au risque de subir le sort de tant d'autres de ses adversaires qu'il fit condamner et exécuter, nous avons dit tout ce que nous savions.

Eh bien, au risque de nous faire

« almeraydiser » ou « gohariser » par une police soucieuse de bien servir ses maîtres ou son maître, nous continuons à révéler ici tout ce que nous apprendrons sur l'assassinat de Philippe Daudet.

Pour que la lumière se fasse, nous sommes prêts à accueillir dans ces colonnes tous les résultats de toutes les enquêtes, de quelque côté que viennent les éléments de la vérité. Et nous l'avons déjà démontré en reproduisant dans le *Libertaire* tous les documents d'accusation contre la Sureté générale fournis par Léon Daudet lui-même.

De toute la presse, nous avons été les premiers à faire nos charges accumulées par l'*Action Française* contre Marlier, Lannes et Delange.

Voilà, Monsieur Léon Daudet, comment nous sommes, au *Libertaire*, les indicateurs de Marlier, de Lannes et de Delange.

**

Et maintenant supposons qu'au lieu de Philippe Daudet, le jeune « anar » abattu par les policiers à la sortie de la librairie Le Flauter est été un « quelconque » fils d'ouvrier... Il fut mort et disséqué, non seulement sans que l'*Action Française*, comme tous les journaux bourgeois, eût protesté contre ce jugement expéditif — mais encore si Léon Daudet avait eu à parler du fait, il n'aurait pas manqué d'approuver cet exploit policier et de déclarer, en applaudissant : « Bravo ! Pour cette race de révoltés, pour les anarchistes, il n'y a pas de lois qui tiennent. Contre eux les exécutions sommaires sont les meilleures formes de procès. La raison et le droit sont du côté des policiers, représentants du droit et de la raison. »

C'est ainsi que Léon Daudet a toujours parlé, chaque fois qu'un des nôtres est tombé sous les coups de la gendarmerie ou des flics.

Son fils est venu à nous. Il est tombé en anarchiste sous les balles policières, victime de la politique d'autorité et de brutalité répressive de son père Léon Daudet.

Oui, s'il y a des complices de Marlier et de Lannes dans cet horrible assassinat d'un enfant de quatorze ans, le chef de l'*Action Française*, le député de Paris Léon Daudet est le plus coupable de tous.

André COLOMER.

De Charybde en « Sylla »

Le Suisse naturalisé français qui a nom Binet-Valmer, vient de fourrer son doigt entre l'artre et l'écorce, et comme il s'est fait pincer : il guéule.

Savez-vous à qui s'adresse ce nouvel Ulysse contre lequel les vents éoliens des fous gouvernementaux du sale torchon *La Liberté* viennent souffler ? A Pujo et à l'*Action française* !... Et en quels termes !... Ecoutez cette jérémiaude :

Mon cher ami,

Ayant eu l'audace de répondre librement, soit à M. Paul de Cassagnac, soit à M. Raymond Poincaré, j'ai perdu la tribune du haut de laquelle je parlais au nom de nos camarades.

Républicain, je viens vous demander, à vous, royaliste, la possibilité et la liberté de dire ce que nous pensons tous, nous, les morts-de-faim.

Nous sommes las, mon cher ami, de toutes ces combinaisons qui nous montrent le Parlement et la Presse unis contre les pauvres bougres de la guerre.

Nous en avons assez. Votre

BINET-VALMER.

A ce meurt de fain qui, par Bacchus, ne crève pas de soif, nous posons les questions suivantes :

Combien la *Ligue des Chefs de Section* te rapporte-t-elle ?

Combien *Le Fanion* te donne-t-il, petit huruberlu, pour tes articles sanguinaires ?

Combien *La Ligue* te crée-t-elle de revenus, et particulièrement combien te rapporte la publicité financière de cette ignoble feuille où les trois Parques tissent sans cesse de nouveaux linceuls ?

Et quand tu auras répondu, sale enrichi des deniers de pauvres bougres qui, aveugles, croient en tes belles phrases; dis-nous que tu es « crève-la-faim », maintenant que la feule du fasciste *Sylla* vient de t'offrir ses colonnes !

PAUL GOURMELON gravement blessé

Voici le télégramme, qu'à ce sujet, nous communiquons l'agence Radio :

« Brest, 11 mars. — M. Paul Gourmelon, directeur de la coopérative communiste de travaux « l'Égalité », passait la nuit dernière sur le port de commerce, portant sur lui des fonds appartenant à sa coopérative, quand il fut assailli par trois individus.

« Roué de coups, dépoillé, M. Gourmelon fut jeté à la mer par ses agresseurs. Ses appels furent heureusement entendus par un bateleur qui put lui porter secours à temps. Son état, toutefois, sera grave. »

Nous attendons des nouvelles directes que ne manqueront pas de nous communiquer nos camarades bretons.

Nous espérons que, contrairement à ce que « Radio » annonce, l'état de Gourmelon ne met pas sa vie en danger.

C'est du plus profond du cœur que nous souhaitons un prompt rétablissement à ce vaillant militant dont la disparition serait une cruelle perte pour les organisations révolutionnaires du Finistère.

Un condamné militaire tué au pénitencier

La famille obtient une indemnité

Le 18 juin 1922, cinq détenus du camp de travaux publics de Tizi-Ouzou partaient à la corvée sous la garde d'un tireur indigène.

Deux d'entre eux s'entraîrent.

Le tireur, pour mettre sa responsabilité à couvert n'imagina rien de mieux que de tirer sur les trois qui restaient, afin de faire croire à ses chefs que tous les cinq avaient cherché à s'entraîner. L'un fut tué d'une balle dans la tête ; un autre, blessé grièvement mourut peu après.

Le hasard voulut que trois civils fussent témoins de cette scène. Ils avertirent la famille de l'une des victimes, Le Lagadec et signalèrent ce crime à la Ligue des Droits de l'Homme.

Le ministre vient de faire connaître à la Ligue que, bien que la responsabilité de son administration ne soit pas engagée dans cette affaire, il a accordé, à titre d'indemnité à la famille Le Lagadec la somme de 2.000 francs.

C'est la « Ligue des Droits de l'Homme » qui nous signale ce qui précède.

Ainsi, si le hasard n'eût point voulu que trois civils fussent témoins de cette « scène » c'eût été encore un assassinat que le public aurait ignoré.

Et que dites-vous, lecteurs de cette « largesse » de Mâssieur le Ministre qui octroie deux mille francs à la famille de sa pauvre victime ?

Nous pensons, nous, que le Ministre ne manque pas de cynisme et que la famille de l'assassiné doit être privée de toutes ressources pour accepter cette méprisable autonomie.

Nous pensons aussi qu'une Amnistie, une amnistie totale, viendrait bien à propos pour « effacer » les crimes des grands, dont celui-ci, que nous fait connaître la « Ligue des Droits de l'Homme », n'est qu'une illustration.

LA TUBERCULOSE du larynx guérissable

Vienne (Autriche), 11 mars. — Au cours d'une des dernières séances de la société des médecins, le docteur Wessely, assistant à la clinique du professeur Hajek, parla d'un traitement appliqué avec succès à des tuberculeux du larynx. Il s'agit d'une application locale de rayons de lumière par une lampe cylindrique à carbure dont le professeur Hajek fera connaître prochainement la construction. L'application de ces rayons se fait par la bouche, la lumière est reflétée par un miroir qui agit sans réflexion sur la partie malade. On a également fait des essais d'application de cette « nouvelle lumière » lors d'opérations de tuberculeux. Là aussi les succès obtenus ont été surprenants. Il n'y a pas besoin d'ajouter avec quel intérêt les médecins de Vienne attendent les informations détaillées sur la nouvelle méthode du professeur Hajek. — (Agence Radio.)

Grave consultation

L'Union des Chambres de commerce de France vient d'examiner le problème des changes... Nous sommes bien tranquilles, les mesures qu'elle prendra seront toujours à l'avantage des gros patrons et armateurs qu'elle représente, et la population des ports continuera à être esclave et à souffrir de sa dictature de forbans en habits noirs et cravate blanche.

La chambre de commerce dans un port maritime... Les passagers ne regardent point sans crainte et sans haine cette bâtie régulière et cossue... Ils savent, comme tout le monde le sait dans le port et dans la ville, quels crimes se tramant la journalement contre le pauvre, et ils passent.

Et quand tu auras répondu, sale enrichi des deniers de pauvres bougres qui, aveugles, croient en tes belles phrases; dis-nous que tu es « crève-la-faim », maintenant que la feule du fasciste *Sylla* vient de t'offrir ses colonnes !

ABONNEMENTS

POUR LE RANG	POUR EXTERIEUR
Un an..... 80 fr.	Un an.... 112 fr.
Six mois. 40 fr.	Six mois. 56 fr.
Trois mois 20 fr	Trois mois 28 fr
Chèque postal Ferland 388-65	

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

QUINZIÈME JOUR DE JEUNE

Et Faux isolé de tous, attend la décision du ministre

QUINZIÈME JOUR DE JEUNE

Et Faux isolé de tous, attend la décision du ministre

Cependant l'opinion publique semble s'être émouue. Dans le cas de Faux, il y a deux facteurs qui concourent à lui attirer la sympathie de bien des malheureux qui n'ont pas notre idéal. Il est soldat. Et tant de femmes ont quelqu'un des leurs — fils, frère ou fiancé — qui souffre sous l'uniforme ! Il est père de quatre enfants, et il semble unique à tous que ceux-là même qui incitent à repeupler la France ne permettent pas aux repouleur de nourrir et d'élever leurs propres gosses.

Il ne suffit pas d'envoyer Faux en caserne à Paris ou dans les environs, il faut que ce mobilisé soit libéré avec les jeunes de la classe 23, dont il partage actuellement le sort.

Il convient à l'administration militaire de promettre à Faux le renvoi dans ses foyers pour le mois de mai.

N'aura-t-il pas été suffisamment douloureux pour sa pauvre femme d'avoir eu durant de longs mois, la terrible charge de travailler pour élever ces pauvres petits privés de leur papa ?

Vite, Monsieur Maginot, prenez une décision favorable !

Et vous les ouvriers, les compagnons de chantier du gréviste de la faim — gas du Bâtiment — n'allez-vous pas vous dresser contre ce gouvernement assassin d'enfants ?

Faux doit être rendu à sa famille. Avant qu'il ne soit mort, ou que les siens ne soient morts de privations, Faux doit bénéficier d'une mesure exceptionnelle — car sa situation elle aussi est exceptionnelle.

Trouverons-nous en province dans trente jours 1.500 nouveaux abonnés parmi 5.000 acheteurs au numéro ?

à des marchands de journaux qui sont des vampires de votre organe ?

Et tout cas vous êtes prévenus, ainsi que les amis des autres villes : le *Libertaire* ne pourra continuer à paraître quotidiennement que si vous vous y abonnez.

Vous êtes prévenus en outre : que pour équilibrer notre budget il nous faut, à raison de cinquante par jour, quarante cents abonnés nouveaux au 10 avril.

Nous allons voir si les bonnes paroles de *Journal* et des autres n'ont pas été un réconfort d'un instant ; si parmi cinq mille acheteurs au numéro de province quarante cents sont capables de ce léger effort ou si nous devrons mettre, dans trente jours, la clé sous la porte parce que nous nous serons heurtés, sans la briser, à une routine indigne d'anarchistes.

L'Italie fait des affaires

Une agence italienne assure ce soir que la Pologne aur

LES FAISEURS DE LOIS

Les spéculateurs à la Chambre

En quatre heures, la Chambre des députés a, hier après-midi, cédé à la Roumanie la Bessarabie, qui appartient à la Russie, déclaré qu'elle était incapable de lutter efficacement contre le mercantilisme, voté une loi exemptant de l'impôt sur le revenu les bons de la défense nationale et refusé de discuter l'interpellation de Paul Boncour sur la perquisition au Syndicat des fonctionnaires.

Soixante députés environ étaient dans la salle lorsque la séance fut ouverte par le président Raoul Poret.

Morucci, député des Bouches-du-Rhône, prit le premier la parole en demandant à la Chambre de ne pas ratifier le traité du 28 octobre 1920 cédant à la Roumanie la Bessarabie qui, en fait, appartient à la Russie, avant que la Russie, qui est particulièrement intéressée à la question, ne soit consultée. Mais Poincaré lui succéda et fit un historique de la Bessarabie durant le dernier siècle, déclare que l'Italie et l'Angleterre, qui ont cependant reconnu le gouvernement des soviets, ont déjà ratifié ce traité et il insiste auprès de l'assemblée pour qu'elle accomplisse le geste d'amitié de la France envers ses alliés roumains.

Inutile. Laïzon soutint la même thèse que Morucci, Poincaré l'emporta et la Bessarabie est cédée à la Roumanie, sans même avoir été consultée, et sans que nos parlementaires tiennent compte des conflits qui peuvent surgir si la Russie se refuse à se courber devant les décisions prises par des conférences de diplomates où elle n'était pas représentée.

La vie chère revient ensuite sur le tapis, et l'ancien ministre des finances Klotz défend un amendement qui consiste à remplacer dans un texte de loi relatif à la répression de la spéculation, le mot pression par le mot action. M. Klotz prétend que le mot action permettra au gouvernement de poursuivre avec plus de facilité les « commerçants malhonnêtes ».

Finalement, la commission se met d'accord avec M. Klotz et c'est Barthès qui va mener énergiquement la bataille contre la vie chère.

Il dénonce le scandale des sucriers et apporte une précision dans son argumentation qui met en relief le peu de disposition qu'a le ministère à frapper les véritables fauteurs de vie chère.

Prenant *l'Information* du 29 février dernier, il fait remarquer la publicité que donne ce journal à la situation financière de la maison Say. Cette raffinerie a revendu à raison de 400 francs les 100 kilos du sucre qui lui revenait à 230 francs. 700.000 sacs de sucre ont, l'année dernière, laissé à la raffinerie Say un bénéfice de 140 millions de francs, et d'après les documents puisés aux services des douanes, il est impossible d'invoquer les changes pour légitimer la hausse de cette denrée de première nécessité, car l'importation du sucre est relativement faible comparée à la récolte française.

Il n'y a pas non plus pénurie de sucre, ajoute Barthès, mais les raffineries emmagasinent de grosses quantités de marchandises et comme ils ne sont que quelques-uns ils imposent les prix, refusent de mettre du sucre sur le marché pour provoquer la hausse, et c'est ainsi que certaines communes de France manquent de sucre, cependant que dans les magasins généraux les marchands et les spéculateurs conservent 156.000 tonnes de sucre acheté à un prix faible et que l'on vend au détail à raison de 5 fr. 50 le kilo.

Et Barthès demande au ministre de la justice s'il lui est possible de lutter avec sa loi contre cette spéculation honteuse et faire rentrer gorges à tous ceux qui prétendent la chute du franc pour élaborer des fortunes scandaleuses.

Après une intervention de Moro-Giafferi, le ministre de la justice répond qu'il ne peut rien pour empêcher la hausse illicite et les bénéfices prohibitifs, et le débat est renvoyé à jeudi.

Mais voilà M. le Lasteyrie qui demande à la Chambre de voter une loi exemptant de l'impôt sur le revenu les bons de la défense nationale. La Chambre qui a voté les deux décimes d'impôts, qui ne trouve pas le moyen de faire baisser le prix des denrées alimentaires va en moins de vingt minutes suivre le gouvernement et la commission des finances lorsqu'ils lui demandent de défendre les intérêts capitalistes.

La loi est votée par une grosse majorité, et la Chambre se sépare après avoir repoussé la demande d'interpellation de Paul Boncour sur la perquisition au Syndicat des fonctionnaires.

Séance demain après-midi.

L'« Utilité » des lois

Nous disons que les lois et les décrets ne sont faits que pour servir les riches, même lorsqu'ils présentent un caractère social.

Le *Journal officiel* publie un avis disant que, « par dérogation aux prohibitions de sortie actuellement en vigueur, les peaux de vache corroyées (crottes), teintes et imprégnées, exclusivement propres à la carrosserie, à la maroquinerie et à l'améublement (ex. n° 476 du tarif) pourront, jusqu'à nouvel ordre, être exportées sans autorisation spéciale ».

Un autre avis fait connaître la réglementation nouvelle de l'exportation des chiffons de laine neufs ou vieux, par dérogation aux prohibitions de sortie existantes. Ces mesures seront applicables à partir du 15 mars courant. D'ici là, la sortie sera libre pour les chiffons de laine de toutes sortes.

Ainsi, pour lutter contre la hausse, l'on interdit l'exportation de certaines marchandises, mais il y a toujours quelques dérogations dont bénéficient nos mercants.

De plus l'on prévient les commercants, 15 jours ou un mois à l'avance, en leur disant : dépêchez-vous d'exporter vos marchandises, car à partir de telle date, ce sera interdit.

Et lorsque le décret entre en application, il n'est plus d'aucune utilité, car nos profitiers ont déjà fait leurs petites affaires.

Mais populo est content, et il paye, sans protester, en se disant, que ce n'est de la faute à personne et que chacun a fait son devoir.

ARTS PLASTIQUES

Un Groupe (à la Closerie des Lilas, boulevard Montparnasse). — André Lothe (chez Druet, 20, rue Royale). — Serge Choubine (chez Billiet, 24, rue de la Ville-l'Évêque). — Frédéric Deshayes (galerie Eve Adam, 38 bis, boulevard de Clichy).

Au boulevard Montparnasse, les expositions se succèdent. Au café du Parc, même les « Compagnons » ont cédé les murs à un nouveau groupe. Et voici à la « Closerie des Lilas » une excellente sélection d'œuvres.

Du Marboré (en cours). — Une belle toile de fleurs. Malgré la turbulence de l'ensemble, les indications sont fines, et je signale encore la recherche des gris. Il y a plus de sûreté dans le dessin des fleurs. Mais pourquoi le barbouillage informe du vase et du pot ? Toujours les mêmes lacunes : manque d'homogénéité dans l'ensemble. Faiblesse de la construction.

Sermise. — L'indication géométrique du damier l'a forcée à mieux équilibrer les différents éléments de sa toile. C'est dans le sens de l'ordonnance plastique de la surface qu'elle doit chercher à tirer parti de l'arabesque qui toujours l'attire.

Perrillard. — Je m'en voudrais de le juger sur ces toiles antérieures à celles qu'il expose aux Indépendants, et dans lesquelles il s'est parfaitement réalisé.

Thiollier. — Composition amusante, intéressante même. Mais quelle sécheresse dans l'exécution.

Artal. — Un petit paysage de tons très fins, si fins que parfois ils en perdent leurs valeurs. Un ton fin ne doit pas nécessairement être creux.

Zingg. — Des voiles colorées. Un autre paysage où la lumière enveloppe si châudemment les courbes que tout y est calme et doux.

Marcel-Gaillard. — Une bonne toile, peinture un peu dure et froide.

Assey. — Trop de timidité et de sageesse ligotent son tempérament. Faut-il recommander à briser des vitres ?

Heran-Chaban. — Un parfait équilibre de tempérament et de cérébralité — un trop parfait équilibre — entre le paradoxe négateur et l'expression créatrice. J'espère un grain de folie de plus pour déplacer l'axe qui retient une trop lucide conscience, pour substituer l'audace à l'insolence.

Ses toiles indiquent déjà tout ce qu'il peut réaliser. L'une est une transposition d'un port du Midi dans une froide pénombre. L'autre au contraire est un paysage du Nord, aux confins de la Flandre, des « villages illusoires » et des « campagnes hallucinées ». La traduction de l'émotion est directe et gagne en puissance. L'acuité de cette émotion mi-sensible, mi-cérébrale, y est étrangement matérialisée. Les angles des lignes s'inscrivent aptement dans la couleur sombre qui réalise la profondeur et l'isolement.

Le départ d'une belle œuvre si elle peut développer sa courbe dans l'espace et le temps.

Jacobsen. — Des dessins habiles et sensibles.

M. Gutta. — Symphonie joyeuse sur un mode majeur.

Méd. Maertens. — Même puissance de la couleur. Impressionnisme plus ordonné.

Bossard. — Raffinement intelligent. Exquis maniement des valeurs. Un poète étrange et délicat qui crée une œuvre essentiellement plastique. Tout le charme des réalisations inattendues.

Claudot modifie sa palette un peu acide et brutale, les ocres s'y substituent aux chromes, et sa matière aussi se fait plus nourrie. Il faut voir le paysage de neige et celui des coteaux rouges (rapports récemment de Bourgogne). Claudot y affirme, renforcées, toutes ses solides qualités. Ses toiles sont parmi les meilleures de l'exposition.

* * *

Nous avons vu aux Indépendants de nombreux échantillons, diversement étiquetés, du savoir-faire des élèves d'André Lothe. Aujourd'hui, chez Druet, les œuvres du maître (*Magister*) nous sont présentées.

L'étude comparée des productions permet les plus intéressantes conclusions : La formule ou les formules enseignées donnent d'incontestables résultats quantitatifs chez l'un et chez les autres. Les dons sont plus inégalement répartis, et ce n'est pas chez Druet que se révèle la plus grande richesse de tempérament. Diversité, oui, mais diversités de faiblesses.

Lothe, me dira-t-on, est un cérébral. Encore faut-il être un cérébral créateur.

Certains savants sont arrivés à réunir à l'état pur tous les éléments d'un corps vivant. Jamais ils n'ont pu reconstruire ce corps. La vie seule manquait toujours à l'appel.

* * *

Toutes recherches tendent à la formule. Serge Choubine est au seuil de la formule. Avant le dernier pas, il nous présente la rétrospective de ses recherches, au moins dans leurs dernières phases.

Les peintures montrent assez d'unité ; mais les dessins, les bois, les eaux-fortes disent beaucoup plus l'activité de sa vie spirituelle. Et, malgré les hésitations et les tatonnements, je crois les préférer à trop complète immobilité des peintures.

En certaines, cependant (*Portrait de... N. S., et Nature morte n° 7*) il y a un bel équilibre des surfaces colorées — et j'y vois plus, surtout dans la nature morte, l'enseignement du cubisme que la mutuelle discipline du néo-classicisme.

Mais que de pauvretés encore dans des toiles comme le *Portrait de Mme Morales de la Torre*, grandiloquent et vide, ou *Le Joueur d'échecs*, presque ridicule.

On ne peut reprocher à certains de s'arrêter à une formule (c'est une simple question de capacité, d'effort, de curiosité d'esprit et d'amplitude de tempérament). Mais la formule de Choubine a besoin, encore de se développer, de se bien nourrir, peut-être d'évoluer.

Dans le bois n° 16 *La Ville* il y a bien d'autres promesses encloses.

* * *

Une bonne exposition encore : celle de Deshayes. Quelques beaux paysages solidement établis dans une matière savoureuse, grasse à point.

Voir le *Paysage Basque* (n° 10) dans une douce harmonie où les vertes et les jaunes ont presque la sobriété du gris, et aussi le n° 11 : *Bidaray*, où les rouges s'ajoutent sourdement.

Les toiles de fleurs — trop faites — ont beaucoup moins de charme.

L'Indication des aquarelles est personnelle, mais leur matière fluide est parfois un peu plate.

Une des meilleures est *Le Quai de la Rapée* (n° 20).

J'ai vu aussi dans un carton de bons dessins, où il a réussi des taches noires d'une belle sonorité.

Roger Van GINDERTAEL.

CHEZ THÉMIS

AUX ASSISES DE PARIS

L'affaire Pire

M. Jean Pire est un grand bourgeois poursuivi pour « intelligences avec l'ennemi ».

On reproche surtout à M. Pire d'avoir fourni des stocks de bois qui, suivant l'accusation, auraient pu servir à la construction de tranchées.

La justice et M. Joussetin, tout en reconnaissant qu'aucune charge ferme n'était élevée contre l'inculpé, l'ont néanmoins maintenu plus d'une année en prison préventive.

Les instructeurs eurent même la bêtise de confondre une ville du centre de la France, avec une ville de la zone des armées !...

Nous, certes, n'avons guère à prendre de pareils cas. Nous soutenons et défendons de toutes forces ceux qui refusent d'obéir à quelque patrie que ce soit, mais nous ne pouvons pas approuver ceux qui, par des opérations commerciales ou industrielles, aident au maintien de la guerre.

Toutefois nous ne permettons pas que, sous prétexte de plus ou moins vagues « intelligences avec l'ennemi », les « justiciers » politiques en profitent pour brimer des individus.

Depuis quelques jours que dure l'affaire Pire, ont eu lieu d'abord l'interrogatoire de l'inculpé puis l'audition des témoins. Cette audience a continué aujourd'hui et continuera demain.

Les dépositions de témoins n'apportent pas un grand intérêt à la défense.

M. Beato, avocat à la cour de cassation de Bruxelles, explique que les clauses des contrats passés par Pire sauvegardaient entièrement son indépendance à l'égard de l'étranger. Rien dans la passation des contrats ne pouvait faire douter de la bonne foi de Pire.

On entend également l'expert belge Brackner qui expose comment les Allemands, à raison de l'encombrement de leurs voies ferrées, se virent forcés de faire venir par la Hollande les bois dont ils avaient besoin et comment, pour tromper le gouvernement hollandais, ils durent recourir à l'entremise de nationaux belges, qui étaient censés agir pour leur propre compte. Pire fut l'un de ces intermédiaires.

Un autre expert, M. de Brouckère, soutient la même thèse et affirme que Pire a gagné au moins 1.200.000 francs.

Naturellement Pire discute longuement tous les dires des experts.

Et l'audition des témoins se continue sans apporter un grand intérêt au débat.

EN PROVINGE

La machine à condamner

On sait les événements violents qui se déroulèrent samedi soir à Saint-Quentin à l'occasion d'un bal qui donnait, pour fêter sa fondation, le syndicat d'initiative de cette ville. La section communiste de Saint-Quentin tenta de s'opposer à cette fête. Il y eut bagarre ; la police et la gendarmerie arrivèrent sur les lieux et « rétablirent l'ordre » en assommant tout le monde. Ceux qui n'étaient pas contents furent cof

Quatre des manifestants communistes, arrêtés du cours des échauffourées, ont comparu devant le tribunal correctionnel qui les a condamnés à des peines variant de trois mois à huit mois de prison. D'autres manifestants sont encore à juger.

Il est à remarquer la diligence que la « justice » apporte à condamner nos contemporains.

Nous gaver de mois de prison et d'impôts ce sont le seul traitement que la société bourgeoisie nous réserve !...

Qui monte sur son char d'assaut et qu'il se dirige directement sur une autre boutique politique qui n'est pas l'Action Française. Il y sera reçu à bras ouverts et sera tenu désigné pour s'occuper du mouvement ouvrier. Il retrouvera là de ses anciens collègues qui ne craignent pas, pour manager, de se livrer à cette besogne subalterne.

S'il avait bien faim, il n'hésiterait pas.

Où, mais est-il si affamé que cela ? Je crois plutôt que tout ce qu'il nous débite est chiqué et boniment.

Littérature !

AUX HASARDS DU CHEMIN

Propos ♦♦♦

d'un Paria

Révérend P. M. prétend que le Richemond des industries métallurgiques a gagné une manche l'an dernier, après le deuxième congrès des usines. Il en a encore gagné une cette année avant le troisième congrès.

Et Monatte ajoute : « Mais il reste à jouer la partie ! »

Pardon, si le président patronal a gagné les deux manches, il n'y a plus de belle à jouer : nous avons perdu, nous sommes échecs.

Il n'y a pas besoin d'être professeur, ni de paiper 1.300 francs par mois pour dire de pareilles sottises.

Notre pion national est en baisse. Quand il écrivait à l'épo

A travers le Monde

CE QUI SE PASSE

Nous demandions hier quelle serait l'attitude du gouvernement travailliste envers l'Irlande ?

Nous avions constaté que la politique de Mac Donald à l'égard des Indes n'était pas différente de celle de ses prédecesseurs, et nous ne sommes pas surpris par conséquent de l'effervescence qui régne actuellement en Irlande. Le pays pouvait espérer que les représentants du Labour Party n'useraient pas des mêmes procédés que les conservateurs de M. Baldwin.

Les Irlandais se sont trompés, et c'est à nouveau la terreur militaire qui règne à Dublin. Des camions de soldats circulent toute la journée dans les rues de la ville; les autos sont arrêtées, et leurs chargements minutieusement examinés, afin d'éviter tout transport d'armes.

Mac Donald, moins que tout autre, a le droit d'user de répression à l'énard de la population irlandaise. Il fut dans la minorité de son parti durant la guerre, il a toujours défendu dans ses programmes la liberté pour les peuples de se déterminer eux-mêmes, et il est parti-tulement étonnant de constater que son changement d'attitude correspond à sa prise du pouvoir.

Ce qui était possible pour un législateur minoritaire, devient donc impossible à l'homme d'Etat ! Et pour conserver la tête du gouvernement, Mac Donald consentira-t-il à faire signer sous sa responsabilité le peuple irlandais ?

Il est de toute évidence que le changement de régime que réclame le peuple irlandais ne modifiera pas sa situation présente.

Exploité depuis des siècles par l'aristocratie britannique, le peuple irlandais espère que son autonomie politique lui apportera une amélioration économique. Il se trompe. Soumis ou non à la domination de l'Angleterre, son sort restera le même. Mais qu'importe. Il est inutile que ce peuple courageux qui depuis plus de cent ans lutte inlassablement pour se libérer du joug britannique, subisse une fois de plus la lourde torture que lui imposaient hier ses bourreaux, et que Mac Donald et ses complices n'ont pas la courage de dénoncer.

Mais que fait le Labour Party dans tout cela ? Que font les Trade-Unions ?

Il y a deux ans, lorsque la grève civile mettait l'Irlande à feu et à sang, le Labour Party avait pris position. A-t-il abandonné sa protestation contre les crimes dont se sont rendus coupables les ministères libéraux et réactionnaires, et le gouvernement ouvrier prend-il les assassins légaux à son actif ? Est-ce que le peuple anglais n'élèvera pas la voix contre l'abominable destruction de tout un peuple qui par sa tenacité a montré qu'il avait le droit de vivre et de se gouverner comme bon lui semblait ?

J. C.

ANGLETERRE

LE GRISOU A FAIT DES SIENNES

Salt Lake City, 11 mars. — Tout espoir a été abandonné de sauver les 136 mineurs qui restaient enselvés au fond de la mine de Castlegate. Les sauveteurs n'entendent plus aucun appel.

LES PROPRIÉTAIRES MINIERS REFUSENT L'AUGMENTATION

Londres, 11 mars. — On annonce que les négociations engagées depuis quelque temps entre les représentants des propriétaires de mines et les délégués des ouvriers mineurs au sujet du relèvement de salaires demandé par les ouvriers, ont été rompues dans la soirée.

Cela ne signifie pas, paraît-il, que les mineurs se mettront inévitablement en grève à l'expiration du préavis qu'ils ont donné aux patrons. Il est certain en effet que des démarches seront faites par le ministre du travail pour que les négociations reprennent le plus tôt possible.

ET PENDANT CE TEMPS-LA...

Les ministres travaillistes assistent au lever du roi George

Londres, 11 mars. — Ce matin au palais de Saint-James le roi Georges V a tenu le premier « lever » de la saison. L'intérêt durant cette cérémonie a été concentré sur la présence des membres du gouvernement travailliste qui assistaient pour la première fois à ce qui constitue en Grande-Bretagne une fonction d'Etat.

MM. Mac Donald et Clynes avaient revêtu pour la circonstance l'habit réglementaire de drap bleu recouvert de broderies d'or. Tous deux portaient l'épée. Les autres membres du cabinet portaient l'habit noir avec des culottes courtes et des bas de soie.

CUBA

UN VAPEUR FRANÇAIS EN DÉTRESSE

New-York, 11 mars. — Des messages de détresse émanant du vapeur français *Tours* ont été reçus par divers navires. Le tâllement français déclare qu'il est actuellement sur les rochers de Nuevitas, à 15 milles au nord-ouest de Santiago-de-Cuba, et qu'il risque de se briser.

ESPAGNE

L'AFFAIRE NICOLAU

Notre camarade Nicolau a été transféré à Santona (place forte de la province de Santander) pour y subir sa peine.

Très affecté d'être séparé de Mateu, il a été désiré accomplir sa peine en sa compagnie à Figueras, pour rester en Catalogne où il aurait pu voir de temps en temps les membres de sa famille. Le gouvernement de Primo de Rivera a encore trouvé une aggravation à sa peine en l'enlevant à tous les diables.

Une grosse foule accompagnait la voiture jusqu'à la gare de Bilbao, où il prit le train pour Santona, muni de quelques provisions de bouché : pommes, noix et châtaignes, car il est végétarien.

A l'arrivée, une foule de curieux imbéciles vint dévisager notre camarade qui était accompagné seulement de quelques

gendarmes et de deux inspecteurs de la sûreté.

Il voyagea dans le costume des détenus et un large ballon sur la bouche.

Ensuite, allons-nous le laisser crever ?

PRIMO DE RIVERA AIME LA FRANCE... ET LES FEMMES

Madrid, 11 mars. — Le directoire militaire a publié, hier, un décret accordant aux femmes chefs de famille le vote municipal. Les femmes de 23 ans et plus auront droit au vote et seront éligibles.

Un autre décret amplifiant les pouvoirs des municipalités et diminuant l'importance des priviléges des préfets a été également signé ; les mairies ne sont pas, comme auparavant, nommées par les préfets et autres hauts fonctionnaires ; elles seront élues par les municipalités.

Un nouveau système est inauguré au moyen duquel plusieurs petites municipalités formeront une organisation commune.

Ainsi, Primo de Rivera imite la France où les municipalités sont éligibles, et il rend hommage aux femmes en leur confiant le droit de se mêler aux affaires de la commune... Que dirait-il si les femmes et les hommes essayaient de supprimer dans leur commune le patronat et d'instaurer la prise au tas ?

COLOMBIE

LE MOUVEMENT OUVRIER

La grève des ouvriers forestiers et scieurs de bois est entrée dans sa septième semaine sans qu'il y ait encore de solution, par suite de l'entêtement des patrons qui se refusent absolument à discuter avec la Commission de grève. Quant à faire des concessions, les bourgeois ne font circuler parmi les ouvriers l'avis qu'ils traiteraient individuellement avec chacun et qu'ils étaient disposés à arriver à un arrangement, mais qu'en ne traiterait jamais avec une organisation anarchiste comme la I.W.W. qui veut détruire la patrie, la famille, la propriété et toute la création.

Les bourgeois ont aussi fait courir le bruit que si les travailleurs laissaient la I.W.W. pour s'organiser dans une organisation « décente », ils traîteront tout de suite avec elle.

Ils ont réussi à obtenir du gouvernement la libération des détenus de droit commun, sous la condition qu'ils embaucheront pour l'abatage des forêts ; mais leur incapacité et leur petit nombre ne peuvent remplacer efficacement les grévistes qui sont soutenus moralement et financièrement par toutes les organisations du Canada.

Les bourgeois sont en train de constituer une organisation de jeunes à laquelle ils accorderont ce qu'ils refusent à la I.W.W. afin que les prolétaires désertent celles-ci.

Mais ceux-ci sont parfaitement sûrs de la victoire et ils ne lâcheront pas avant d'avoir satisfaction ; et, quelque promesse qu'on puisse leur faire, ils ne quitteront pas la I.W.W.

ALLEMAGNE

LES FEMMES ET LE SYNDICALISME

Depuis la guerre, le syndicalisme se développe d'une façon remarquable parmi les femmes. En 1914, le nombre des femmes membres des syndicats libres, était seulement de 210.314, c'était le dixième de l'ensemble des membres, mais en 1922, il était de 1.753.576, plus de 21 0/0. La proportion dans les autres organisations est semblable.

Les ouvrières, en Allemagne, reçoivent généralement des salaires beaucoup moins élevés que celui des hommes. Leurs salaires sont le plus souvent les deux tiers de celui de leurs compagnons. Quelques contrats collectifs sont signés, fixant les salaires des femmes qui ne doivent pas être inférieurs à 80 0/0 de celui des hommes. Ce n'est que dans un très petit nombre de cas que les hommes et les femmes ont un salaire égal, ceci arrive presque exclusivement dans les industries du textile et de l'habillement.

(*Laborista Esperanta Servo*, GREVE DES DOCKERS A HAMBOURG)

Hambourg, 11 mars. — Ainsi qu'on l'avait annoncé, la grève des dockers a commencé aujourd'hui. On craint que les équipages des remorqueurs du port ne se mettent également en grève après-demain.

Le port de Hambourg en grève.

Les grands bateaux immobilisés, le port calme. S'imaginer cela, c'est se rendre compte de la force ouvrière.

A TRAVERS LE PAYS

L'ALCOOL TUE

Beauvais, 11 mars. — L'ouvrier d'usine Marceau Malassagne, âgé de 30 ans, pensionnaire des époux Augé à Saint-Just-des-Marais, était, ces jours derniers, invité à quitter les lieux, en raison de son intempéritance qui provoqua souvent des scènes regrettables et de ses assiduités auprès des deux jeunes filles de la maison.

Hier soir, vers 9 heures, il se présentait, en état d'ébriété, chez ses hôtes, sous le prétexte de régler sa pension. Une discussion étant survenue, Marceau Malassagne tira soudain de sa poche un couteau à cran d'arrêt et le plongea dans le dos de Mlle Raymond Augé, âgée de 18 ans, qui s'affaissa, grièvement blessée. Pendant qu'on prodiguait des soins à la victime, le meurtrier prit la fuite.

Peu après, il se constitua prisonnier à la gendarmerie et fut écroué à la prison de Beauvais.

L'état de Mlle Augé est très grave.

UNE BANDE DE VOLEREURS

DE VETEMENTS EN CORRECTIONNELLE

Le Havre, 11 mars. — Une bande de malfracteurs qui vendaient des vêtements volés dans une maison de la rue de Fontenelle, a comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

Le arrivée, une foule de curieux imbéciles vint dévisager notre camarade qui était accompagné seulement de quelques

Albin, ancien employé de cette maison, étaient transportées chez le débiteur, Jean Braesch, qui les écoulait, tout en se livrant au trafic des stupéfiants.

Ce débiteur a été condamné à trois ans de prison, et ses complices à des peines variant d'un an à quatre mois de prison.

Tant pis pour les acheteurs de stupéfiants.

Mais il y avait peut-être d'heureux acheteurs des vêtements au rabais !!!

LE PROCES DE VALES

Les débats concernant les détournements commis au préjudice de l'administration des P.T.T. par le rédacteur des postes Albert Valès, se sont poursuivis devant les assises de l'Oise.

L'interrogatoire de l'accusé a principalement porté sur ses agissements depuis son entrée dans l'administration, c'est-à-dire depuis 1907, comme surnuméraire à Creil. Il fut successivement rédacteur à Rouen, puis à Beauvais, où il arriva en 1917.

Pendant son séjour à Creil, Valès fit la connaissance d'une jeune fille qu'il épousa en 1917. Lors de ses fiançailles, il se montra très généreux. Ce fut le commencement de ses détournements, avec lesquels, d'ailleurs, il s'offrit un luxe mobilier.

Son premier mandat fut émis en 1917 ; il n'était que de 7 francs. Comme l'essai avait été concluant, Valès renouvela son exploit. Il encaissa ainsi 45 mandats dont le montant dépasse 600.000 francs.

Au cours de son interrogatoire, Valès s'est refusé à faire connaître la destination qu'il donna aux 165.000 francs qui n'ont pas été retrouvés.

Citons, en passant, un détail ayant son importance et qui prouve l'audace du postier.

En juin 1923, lorsqu'il fut question de réorganiser le service du contrôle des mandats, Valès écrivit au sous-secrétaire d'Etat pour lui dire : que c'était ouvrir la porte aux fraudes, si on enlevait le contrôle du service départemental...

Douze témoins ont été entendus, parmi lesquels M. Léonard, inspecteur des postes qui, au cours de l'intérieur dont il fut chargé comme directeur des P.T.T. dans l'Oise, découvrit le truc de Valès, ainsi que la revente des postes de Bresles, Mme Sabouette qui refusa de lui verser un mandat de 40.000 francs parce qu'il était rassuré.

On ne peut suivre un semblable procès, sans avoir bien envie de rire et de jeter les actes au malin Valès à la figure de tous ceux qui nous disent, quand on leur parle de prise, au bas mot : « Mais comment contrôler ceux qui travailleront, ceux qui ne travailleront pas dans notre société future ? » Ah ! vraiment, et comment contrôler ceux qui volent et ceux qui ne volent pas, dans notre société moderne, si l'on peut, malgré tout le contrôle et le surcontrôle paperassier des administrations, empêcher, en douce, 700.000 francs !

Les bourgeois sont en train de constituer une organisation de jeunes à laquelle ils accorderont ce qu'ils refusent à la I.W.W. afin que les prolétaires désertent celles-ci.

Mais ceux-ci sont parfaitement sûrs de la victoire et ils ne lâcheront pas avant d'avoir satisfaction ; et, quelque promesse qu'on puisse leur faire, ils ne quitteront pas la I.W.W.

Sauvageon (2); L. Jourdan; Bonnet; Roussel; Ruyère; Jean Marius; Buisson (8); J. Rouger (4); E.D.; L.D.; Mme M... (3); Marqué et Gonfalon (2); P.N.; P.H.; Chiappa (2); Louis Lieugne; René (4); Torredabell; sa compagne; Pratz (3); Onze Camarades du Groupe de Béziers (1); Debure et Hurlot (2); Sept Copains de Caïs (7); Drugmann; Criostolone et Deux Copains (3); Dubois H. à Wasquehal (2); Brouillet (2); La Thune de trois abonnés (3); Groupe libertaire de Coursan (2); Cap et Dédé (2); Les Vingt Copains du Groupe d'Aunay (2); Astron; Abiat; Laveau; Bécasse (2); Un Sympathique; Clément; Laurent (2); Andréo (8); Grondé des Amis de « Libertaire » de Reims, versé par Pingolet (13); La Thune de cinq copains d'Alais (5); Michel Joseph (2); Guignard; Génévrier; Liatty (2); Dufra; Daniel; Léon (2); Altron (2); Cochet; Venturi; Jules; Ferand (2); Cointoinier P. (4); Descamps; Deleschuse G.; Honnoré; Roubiaix; Perrin; Ranchon; Landrand (2); Albertini; Santini; Negrini; Saussac; Melgar; Giancoli; Brajan (7); Plantin; Sorel; Mougeot; Tissery; L. Soutier; Un Copain espagnol (6); Cointepas A.; Cointepas M.; Jousselin R. (3); Deux Compagnons d'Aix-en-Provence (2); Petit Louis et l'Insurgé (2); Groupe de Lille B. Follin; Lemait; Descamp; Richard; Ruyshaert; Albert; Un Ami; B... (2); Ganquié; Guiby; Rodo (4 fr.); J. Bonnet; Guérin; Grimaud; Gillot; Desplat; Léon; Leveque; Colombe; Charbier; Brégeras; Mausset; Perrin; Armand; Roul; Masbath; Boudreau; Brissaud; Pagnon; Chalard (2); Pouyau; Pinson; Quelques Camarades adversaires de l'Automobile (5).

Senez; Bigote; Meni; Coussin; Roussel; Hermant; Anne; Marie; Paulette; versé par Guérin; Gutierrez; A. Linat (2); Hero; Henri; Deux Copains versé par Mme Leroy (3); Canard Gason; Chlopé; Lemonier; Manchy; Pigier; Henri Henriette (2); Michel Louis; A. Vermeille; Beaupré; Aurore (10); Dave; B. Vaissé; Durand; Henry Emile; Gody (2); Présigre (2); Houari (2); Jourdin (2); Joret (2); Scouqueron; Jean; Partie; Souquet; Fontaine (2); Menal; versé par Theureau; Ravignat; Théo; Claude; Maria Guillot; Félix Pantin; Jésus; Delatre (2); Un Libérateur espagnol (2); Nini (3); Charles (2); Georges, des Briqueteurs; Aubry; Valentine et Edouard; M.-C. André (2); Elisa; Léon (2); Brunot; Leroy; Gaby; Colombe; Saint-Etienne (2); A. Brice; Laugerec; Matigot; Rembert; Lefèvre; Jargat; Solvi; Victor; Tourneau; Roger; Lamballe; Un Pierrot; Catherine; Constance; Rousseau; Deux Amis (2); Un Copain espagnol; Paul Albert; Parsonnage; Auguste Vally; Rode; Léon; Bonne; C. Eliot; Ferdinand; Marceline et François (2); André; Taven; Louis Bertrand; Pastore; Groupe artistique (10); Harsigny-Reclus; Gaston Demont (4); Boudier; Bertil; Jules; Anselme Clara (4); Derscarz; Baudin Paul; Oude; Regnon; Nanterre; Pons; Blanchard (2); Duplise; Deux; les italiens; Auvin; X.L.; Maillot; Deux Copains italiens; Msof (2); Dudule; Jeunesse libertaire « L'Automobile »; Joanes; Aintraguet; Antoni (2); Santero; Jean; Juhio; Martine; Malle (2); Duval; Durieu (2); Flore; Charles Flo et Dédé (3); Boutchouk (10); Caille; Un Charpentier en fer; Lecomte; Roche (Genève) (4); Mercereau; Line; Meyer (5); Léon (2); Naudon; Un Cannibale (4); Derscarz; Georges Vidal; Guichard; Delaporte (2); Charles et Paule; Viollet père et fils (3); Louis Just; Bagnole; Chiappa Hector; Un Digno (2); Aillaud Louis; Mme Dumont; Un Camarade de Mons, membre du Parti communiste et les Camarades de Marçay-en-Brie sont tombés d'accord pour envoyer la thune au « Libertaire » (2

L'Action et la Pensée des Travailleurs

CERCLE SYNDICALISTE
FERNAND PELLOUTIER

Grand Meeting-Concert

En accord avec de nombreux syndicats confédérés, unitaires et autonomes, le Cercle syndicaliste organise pour demain soir 13 mars, à 20 h. 30, Grande Salle Ferrer, Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau.

« Un Grand Meeting-Concert, pour commémorer l'anniversaire de Fernand PELLOUTIER, le pionnier véritable du syndicalisme intégral. »

Tous les syndicats, tous les militants, tous les journaux d'avant-garde et sympathiques à l'œuvre de PELLOUTIER, sont invités à faire toute la publicité nécessaire.

La réunion sera présidée par le camarade Hubert, secrétaire du Syndicat des Tisserands, assisté des camarades Charbonneau, du S.U.B., et Forget, de la Fédération du bâtiment.

Orateurs ayant promis leur concours :

A. Bousquet, des boulangers ; J.-B. Vallet, des charpentiers en fer ; P. Jouet, Fédération du bâtiment ; Paul Weber, des métaux ; B. Broutchoux, des métaux ; Un délégué du cercle.

La vieille C.G.T. et la C.G.T.U. ont été invitées à cette conférence. Leurs orateurs seront annoncés.

PARTIE ARTISTIQUE

L'Harmonie Socialiste du XII^e, sous la direction de Baglini, prêtera son gracieux concours.

Ouverture : « Internationale et Révolution ». « Genève », allegro..... d'Andrioux. « Luddum »,..... Gabriel Aillier. « Les Framboises », valse..... Mullot. Grande Marche triomphale..... L. Daunot.

« Internationale et Révolution ».

Travaillers de Paris, nous comptons que vous répondrez en nombre à cet appel.

Vive le Syndicalisme libre et indépendant de tous partis politiques.

Pour tout ce qui concerne le Cercle, s'adresser à la Fédération du bâtiment, 33, rue Grange-aux-Belles.

Où sont les "Purs" ?

A entendre parler ces fumistes de l'orthodoxie, on croirait vraiment qu'ils ont du prestige et qu'ils en imposent ? Erreur ! Ils s'occupent dans leur « Humanité » de salir chaque jour un militant qui ne pense pas comme la sainte église. Aujourd'hui, c'est un copain du syndicalisme. Le lendemain, c'est contre un anarchiste ou un autre hérétique.

La Révolution ne se ferait pas sans eux, clamement ! Qui donc prendrait la direction du pouvoir ?

Ils s'évertuent à critiquer le fascisme mais ils sont tout près à faire comme Mussolini. Il ne leur manque que du cran, de l'énergie, de l'audeace. A part cela, ce sont des irrévolutionnaires !

Il n'y a qu'eux qui sont des vrais révolutionnaires. Cependant leurs actes, ne vont pas de pair avec ce qu'ils proclament. Le bluff et le tourrage de crâne sont leur système préféré, avec les calomnies et les injures adressées aux camarades qui militent avec sincérité et conviction.

Le désintéressement leur porte ombrage, à ces maquignons de la politique. Tous ceux qui sont dans les syndicats ou dans les groupes voisins sont à leurs yeux des petits bourgeois ou des policiers.

Ils poussent les gens à la révolte, à condition de ne pas participer à l'action. Cottin et Germaine Berlon sont des fous pour eux. Fernand PELLOUTIER était peut-être un petit bourgeois, ainsi que Gruffelius !

Bande de blagueurs, de fumistes ! On ne peut pas prendre vos proclamations au sérieux. Et comme disent vulgairement nos camarades, vous n'êtes que des enc...ouragés par les Russes.

Vous savez bien que ceux qui sont syndicalistes ou libertaires ne cherchent pas comme vous la popularité... pour obtenir la confiance du peuple et obtenir un mandat de député, ou une auge quelconque.

Nous cherchons tout simplement à faire penser le peuple, pour qu'il réfléchisse, pour qu'il s'intéresse au triomphe des revendications, pour qu'il fasse bloc contre l'ennemi commun : le capitalisme soutenu par l'Etat.

Allons, les fumistes, bas votre masque !

Ch. JOURNET.

Aux travailleurs des Services publics

Le Comité intersyndical unitaire, après avoir examiné la situation faite aux travailleurs de la ville de Paris par suite de l'augmentation continue et formidante du coût de la vie, déclare que tout en restant fermement attaché aux différents principes contenus dans le cahier de revendications accepté par le dernier Congrès (salaire minimum, diminution du nombre de classes, reclassement des catégories, etc., etc.), il ne peut échapper à personne que le salaire de 18 fr. 80 est aujourd'hui totalement insuffisant.

En conséquence le Comité propose qu'une demande d'augmentation immédiate de 5 francs par jour soit déposée au Conseil municipal, étant entendu que cette augmentation serait à valoir sur les améliorations qui doivent être apportées au 31 octobre.

Dans un meeting qui sera annoncé ultérieurement, les travailleurs de la ville de Paris auront à se prononcer sur cette revendication et un congrès de tous les délégués des organisations adhérentes au Comité devra en dernier ressort mettre au point les décisions prises dans ce meeting.

Le Comité.

P. S. — Le C. I. proteste avec la dernière énergie contre les perquisitions dont viennent d'être victimes nos camarades de la Fédération des fonctionnaires et assurent ceux-ci de la solidarité de toutes les organisations composant le Comité intersyndical.

Chez les charpentiers en fer

La corporation se réveille sérieusement, et les décisions prises sont importantes, car elles vont marquer le point de départ d'une action directe sous toutes ses formes contre les marchandises et pour la réalisation du cahier de revendications déposé par la XIII^e région fédérale du Bâtiment.

Le Conseil technique a reçu un mandat ferme. Il se met à la besogne de suite, et si tous les corporants agissent énergiquement dans leurs milieux et chantiers, le patronat de la charpente en fer déchantera, car désormais il aura devant lui une force capable de le réduire.

A l'assemblée générale, des engagements formels ont été pris par la majorité de la corporation. S'ils sont rigoureusement appliqués sur les chantiers, avant peu de jours la section des Charpentiers en fer aura repris sa place à l'avant-garde du mouvement syndicaliste révolutionnaire.

Le mot d'ordre pour l'instant c'est : Come on aux marchandises, la thune de l'heure, le respect des huit heures et tous au Syndicat.

J. B. V.

FÉDÉRATION OUVRIÈRE ET PAYSANNE DES MUTILÉS

Appel à tous

La Fédération Ouvrière et Payssanne des Mutilés qui, depuis huit ans lutte sans répit pour l'amélioration du sort des victimes de la guerre, pour la défense de vos intérêts particuliers, pour l'amnistie totale, pour la paix des peuples, vous adresse aujourd'hui un pressant appel.

Némergeant pas aux fonds secrets, n'étant pas subventionnée par le ministère des pensions, elle a besoin pour assurer ses services, pour intensifier sa propagande, de ressources importantes.

C'est pour cela qu'elle organise une fête, avec émission de plusieurs centaines de billets de souscription qui donneront droit au tirage gratuit de très nombreux lots dont les principaux sont :

Une automobile Salmson.
Une salle à manger.
Une chambre à coucher.
Une motocyclette Smart.

Une motocyclette légère Monet et Goyon.

Et plusieurs milliers d'autres objets de valeur, tels que : bicyclettes, cyclo-tracteurs, machines à coudre, montres, appareils de T. S. F., armes de chasse, vins fins, liqueurs, avertisseurs électriques Sparlon, romans, meubles, phonographes, articles de toilette, de ménage, un cocheton, jeu, etc., etc..

Le tirage des numéros gagnants, initialement fixé au dimanche 30 mars, est reporté pour des questions matérielles, au samedi 12 avril et aura lieu à la Maison du Mutilé, 7, rue des Minimes, à Paris.

Si vous ne l'avez déjà fait, il faut vous hâter de prendre de nombreux billets dont le prix n'est que de 0 fr. 50.

Il faut aussi que vous occupiez de la vente de ces billets dans votre entourage, adressez-nous donc d'urgence votre commande qui sera servie immédiatement, accompagnée-la du montant et des frais d'envoi.

N'attendez pas à demain, c'est un cri d'alarme que nous poussons, écoutez-le, faites votre devoir !

Fédération Ouvrière et Payssanne des Mutilés

Les commandes peuvent être adressées, soit au siège social, 3, boulevard Beaumarchais, Paris, soit au Secrétariat administratif, 10, rue du Président-Wilson, à Périégeux, soit aux secrétaires des diverses sections.

Le Congrès des fabriques de l'Ameublement parisien

Réunions de la semaine

MERCREDI

Maison Lang, 37, rue de Charenton. Réunion de tout le personnel à 18 h. 30, salle Lyrand, 39, rue de Charenton. Orateurs :

Fayet et Rossignol.

Maison Jury, 2, rue du Volga. Réunion de tout le personnel à 18 h. 45, salle Noyer (premier étage), 62, rue d'Avron. Orateur : Fayet.

JEUDI

Maison Viaux, 1, avenue de Bouvines. Réunion de tout le personnel à 18 h. 30, salle Pedroletti, 98, rue de Montreuil. Orateur : Rossignol.

Toutes les usines du numéro 4, rue Mercœur, réunion générale à 18 h. 45, salle Eléguipe, 1, rue Mercœur. Orateur : De Groote.

VENDREDI

Maison Sanyas et Popot, faubourg Saint-Antoine, réunion de tout le personnel à 18 h. 15, salle Songis, 265 faubourg Saint-Antoine. Orateurs : Fayet et Rossignol.

Toutes les fabriques de la rue des Haies, réunion générale à 18 h. 30, salle du Café numéro 80, rue des Haies. Orateurs : De Groote et Bouzou.

L'Unité ! Comment ? Sur quelle base ?

La question étant posée, essayons d'y répondre.

Nous savons que le parti communiste impose à ses adhérents de défendre en toute circonspection ses mots d'ordre.

Les syndicats doivent avoir aussi le droit d'imposer à leurs adhérents les principes et les directives du syndicalisme.

Ils peuvent décider que leurs adhérents ne doivent pas introduire dans le syndicat les opinions de déniers qui peuvent nuire à la bonne harmonie, et encore moins les mots d'ordre d'un parti opposé.

Celui qui ne veut pas admettre ce principe n'est pas syndicaliste puisqu'il ne veut pas aider le syndicalisme.

Un congrès d'unité doit être tenu sur les bases d'autonomie et d'indépendance.

Le Comité.

P. S. — Le C. I. proteste avec la dernière énergie contre les perquisitions dont viennent d'être victimes nos camarades de la Fédération des fonctionnaires et assurent ceux-ci de la solidarité de toutes les organisations composant le Comité intersyndical.

Le Comité.

Candidature « Syndicaliste »

Le congrès de la Fédération communiste du Pas-de-Calais a désigné comme candidat aux prochaines élections le citoyen Dubus, délégué à la propagande du Syndicat unitaire et délégué mineur aux mines de Marles.

Cela ne change en rien la tactique des politiciens qui se servent du syndicat comme tremplin électoral.

La propagande électorale se fera sur le programme communiste, mais avec la publicité des titres et antécédents syndicalistes.

D'autre part, le Réveil du Nord nous apprend que le député Georges Richard se retire, ayant certainement assez pour vivre sans renfourner à la mine, et que M. Hervé ayant les mêmes titres à la C. G. T. que Dubus à la C. G. T. U., le remplacera comme candidat.

Comme on le voit, c'est la même tactique dans les deux camps. Tous deux se servent du syndicat pour leur propagande électorale.

Parlant de cette constatation, nous sommes obligés de conclure que l'unité ouvrière est impossible dans aucune des deux C. G. T.

Ce ne sera que par la formation de syndicats autonomes que nous arriverons à faire l'unité au-dessus et contre tous les politiciens.

A. PERIER.

Les ouvriers de la pierre

Le syndicat des travailleurs de la pierre, dans une assemblée générale du 9 mars, après avoir pris connaissance de la résolution adoptée par les deux commissions régionales (unitaire et confédérée) essayant par un Congrès unique de faire l'unité des deux Fédérations déclare que :

« Partisan de l'unité ouvrière en dehors et au-dessus de toutes les tendances, il participe à toutes les manifestations susceptibles de pouvoir ramener l'unité détruite de la classe ouvrière, sans laquelle tous nos efforts se briseront contre le bloc capitaliste.

Mais il pense que la résolution qui sortira du Congrès sera peut-être susceptible de jeter la confusion dans le sein des syndicats qui veulent conserver l'unité dans son unité et resteront neutres et ne seront pas représentés au dit Congrès.

Il déclare encore que, le syndicat a pour but non seulement la défense des salaires, la journée de huit heures et toutes les améliorations conquises par l'action syndicale corporative, mais aussi la lutte pour l'affranchissement total des salariés contre toutes les formes d'exploitation capitalistes. L'unité doit être complète non seulement dans les organisations centrales, mais aussi

à chaque réunion hebdomadaire de groupe, d'abord, parce qu'il est très utile aux camarades déjà instruits de reviser leurs idées, pour voir si elles ont toujours leur valeur, ensuite, pour affirmer les sympathisants sachant bien que, peu à peu, ils deviendront des anarchistes agissants : l'idée est génératrice d'action. On a beau se révolter contre l'oppression effective, on n'est pas un être libre, lorsqu'on domine sa personnalité, lorsqu'on se meurt soi-même par respect d'idées, soi-disant supérieures à l'individu.

Métaux (Section technique du Bronze). — A 18 heures, salle des Commissions, 2^e étage, Conseil élargi. Les délégués d'atelier sont priés de passer pour réponse faite aux revendications.

P.T.T. unitaires. — Les secrétaires et syndics des ouvriers et syndics, ainsi que les secrétaires des Groupes des Employés et Agents sont priés de passer au siège, bureau 30, 2^e étage, pour prendre les tractes pour l'assemblée générale du dimanche 16 mars.

Groupe souterrain. — Les camarades syndics des bureaux sont invités à passer à la permanence ce soir, pour prendre les bulletins de vote pour l'élection du Conseil régional qui aura lieu le 15 mars.

Pointes en bâtiment. — Les syndiqués peintres du 13^e sont invités à assister à la réunion qui aura lieu demain jeudi, à 17 h. 30, salle du C.I., 163, boulevard de l'Hôpital, pour envisager et faire aboutir notre nouveau cahier de revendications.

Industrie hôtelière. — La réunion de propagande des sections des Dames et Bouillons aura lieu ce soir, de 15 à 17 heures, salle des Trois-Mousquetaires, 88, rue de Richelieu.

Ordre du jour : Pourcentage : Minimum de garanties ; Revendications.

La réunion du Comité de section aura lieu ce soir, de 15 à 17 heures, salle du Petit-Vatel, 15, rue d'Argenteuil.

Ordre du jour : Lecture du dernier procès-verbal ; Organisation d'une conférence sur l'apprentissage.

Stucateurs. — Ce soir, à 17 h. 30, réunion extraordinaire, 18, rue Cambronne. Présence urgente et nécessaire de tous.

Comité intersyndical des Cimetières, 60, rue Charlot. — Le Comité intersyndical organisant une grande réunion intercorporative à la Bourse du travail, dimanche 16 mars, à 10 heures du matin, les camarades des Cimetières sont priés de passer à la permanence, demain midi, retirer les tractes et affiches.

C.I. de Montreuil-Bagnolet-Vincennes. — Ce soir, à 20 h. 30, à la maison du Peuple.

Ordre du jour très important.

Minorité des Employés. — Réunion à 20 h. 30, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Non convoké : les employés, banque et Bourse, comptables, voyageurs, représentants, instituteurs libres, employés et gérants d'ateliers.